

NOTE ORDONNATEUR

Exercice 2024

Budget Rectificatif n°1

Sciences Po
Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Conseil d'administration du 25 juin 2024

Table des matières

Introduction	3
I. L'ANALYSE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	4
1. Principales variations en recettes et dépenses	4
2. Ressources globalisées	5
3. Ressources fléchées	8
4. Évolution du solde budgétaire	9
5. Plafonds d'emplois	10
6. Taux d'exécution avant et après budget rectificatif	10
II. RESULTAT EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU BUDGET INITIAL	11
1. Résultat 2024.....	12
2. Fonds de roulement et trésorerie	13
III. OPERATIONS PLURIANNUELLES	13
IV. PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE	14

Introduction

Ce premier budget rectificatif de l'exercice 2024 est marqué par la mise en œuvre du plan d'actions CIB (contrôle interne budgétaire) initié, à la clôture des comptes 2023, comme annoncé en Conseil d'administration de décembre 2023 et rappelé au conseil d'administration de mars 2024 :

- Ajuster les moyens aux besoins
- Mettre à jour et fiabiliser l'ensemble des données ETPT et masse salariale
- Intégrer dans la prévision le chiffre d'affaires à l'avancement
- Mettre en place les budgets pluriannuels BOPA
- Fiabiliser le PPI et le cadencer

Ce budget rectificatif contient également une première étape de replanification pluriannuelle de nos projets dans le cadre de la mise en place du BOPA ainsi qu'annoncé aux administrateurs et aux tutelles à l'hiver 2023-2024.

L'analyse du compte financier 2023 et de l'exécution 2024 conduit l'établissement à une série de mise à jour tant en recettes qu'en dépenses sur l'ensemble des périmètres budgétaires. Ces ajustements font suite à des rencontres avec chaque acteur pendant ces derniers mois permettant ainsi une fiabilisation des prévisions qui sera à consolider dans les mois à venir.

Plus spécifiquement sur les dépenses de personnels, une analyse précise des postes et des besoins nous conduit vers la mise en place d'une politique d'emploi pluriannuelle. Là encore, les ajustements sont nombreux et permettent d'afficher une programmation réaliste sur l'exercice 2024, celle-ci reste proche de celle annoncée aux tutelles en fin d'année 2023 (seulement 13 k€ de décalage en AE et en CP. Néanmoins, cette prévision est dépendante de nos capacités à recruter aux dates prévues en trouvant les bons profils et les bonnes compétences.

Enfin sur les ressources fléchées qui présentaient un déficit important lors de la construction du budget initial 2024, comme nous l'avons annoncé lors du budget initial, la mise en place des prévisions de neutralisation permet de supprimer le déficit prévisionnel.

Le déficit restant concerne donc essentiellement le financement des bourses de mobilité pour lesquelles le financement de la région intégré dans ce budget rectificatif se monte à 120 k€ pour une dépense de 400 k€. (Aucun financement en budget initial)

2. Ressources globalisées

Masse fonctionnement

Les événements principaux concernent la mise en œuvre du marché de nettoyage (engagement du marché et paiement de 5 mois de prestations), la prise en compte des quotas accordés au titre de 2024 par la région pour la mobilité de nos étudiants et une analyse des consommations et des besoins permettant un ajustement au plus près sur l'ensemble des directions dans une stratégie de mutualisation des risques centralisée sur le budget de la direction.

Masse fonctionnement – ressources globalisées – Détails des principales variations

Modifications	AE (k€)	CP (k€)
Ajustements prévisions dépenses recherche	-49	-49
Décalage paiement prestation RGPD en 2025		-15
Ajustements marchés documentation	-8	11
Ajustements des conventions de reversement site sur la DSI + imprévus	-140	-80
Ajustements prévisions de dépenses sur Espace carrière	21	21
Mutualisation des risques et imprévus en central	100	100
Prestation gestion de crise	74	60
Ajustements mise en place du marché nettoyage		-140
Marché Électricité :(marché sur 2 ans)		-50
Patrimoine - Divers ajustements prévisions de dépenses	-57	-50
Bourses de mobilité : baisse d'une partie des dépenses (prises en charge par la région)	-110	-110
Vie étudiante - Intégration des recettes distributeurs	3	3
Vie étudiante - Augmentation de la CVEC	5	5
Ajustements dépenses de communication	-8	-8
Augmentation dépenses de protection fonctionnelle	7	
Autres divers ajustements	19	23
Total ajustements en fonctionnement globalisé	-143	-279

Masse investissement

Hors PPI quelques ajustements mineurs sur analyse des besoins.

Plan pluriannuel d'investissement

Le travail engagé avec les bureaux d'études amènera une livraison des premiers éléments de cadrage financier le 02 juin prochain. Ces dossiers contiendront les devis par typologie et tranches de travaux ainsi qu'un planning prévisionne. A partir de ces informations, une replanification des engagements (AE) et des paiements (CP) sera réalisée.

Les estimations à ce jour concernent :

- Les prestations des bureaux d'études (Architecte, économiste et bureau de contrôle) pour un montant estimé de 60 k€ en AE et CP pour 2024
- L'aménagement du parking pour un montant de 50 k€ en AE et CP sur 2024.
- Le lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour un montant de 300 k€ en AE et 100k en CP en 2024.
- Les divers travaux de d'aménagement et de maintenance pour un montant de 80 k€ en AE et CP en 2024.

A partir de début juin, une planification pluriannuelle plus fine sera réalisée et fera l'objet d'une note complémentaire à ce budget rectificatif N°1.

Masse personnel

Hormis quelques ajustements, la variation provient essentiellement de la mise en œuvre de notre plan de recrutement fiabilisé et en lien avec la mise en œuvre du **projet administratif qui a été retardé. Ce plan permet enfin de répondre aux besoins identifiés par les directions** sur les fonctions pérennes à pourvoir et nous amènera à fin 2024 à un stock ETP proche de notre plafond de 28 ETPT annuel. La prévision initiale est donc revue à la hausse en y intégrant les options de recrutement retenues pour 2024.

Les prévisions initiales au budget 2024 se sont basées sur la réalisation très basse de 2023. La mise à jour de ce plan de recrutement amène donc une augmentation conséquente des dépenses de personnel de 200 k€.

Personnel en k€	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024 BR1	
Ressources fléchées	232	289	194	217	254	640	404	Ajustements des prévisions sur projets
Ressources globalisées	2 110	1 998	2 177	2 043	2 312	2 407	2 630	Ajustements sur plan de recrutement
Total	2 342	2 287	2 371	2 260	2 566	3 047	3 034	

Recettes

L'augmentation des recettes provient essentiellement de la mise à jour de la prévision d'encaissement des droits d'inscriptions sur la base du réalisé 2023. Le recalcul des montants à percevoir de l'université de Rabat amène une légère hausse de 75k€.

Recettes – ressources globalisées – Détails des principales variations

Modifications	AR (k€)		RE (k€)
Ajustement refacturation RABAT	75	▲	75
"FORMASUP Apprentissage lié à la formation	-17	▲	-17
"Recettes Executive master marketing et data Media (5 inscrits)	2	▲	2
"Recettes Executive master Sûreté et sécurité (12 inscrits) : ouverture décalée en nov.2023	-6	▲	-6
ANR PRECIPUT 2024 prévision	30	▲	30
Convention API	20	▲	20
CVEC CROUS 23/24	5	▲	5
Divers Recttes Metro, mairies, mgen, casden	5	▲	5
Droits d'inscription (la part FI EAD est en CF EAD	200	▲	200
Indemnités journalières de sécurité sociale	3	▲	3
Participation UGA Bourses Mobilités Etudiants	-100	▲	0
Convention remboursement Poste 30% UGA	8	▲	8
Total ajustements en recettes globalisées	224		324

3. Ressources fléchées

	Autorisations (AE/AR)			
	Fonctionn	Investisse	Personnel	Recettes
ANR	(43 351)€	3 748 €	(167 898)€	(19 420)€
COMESUP				24 601 €
FLEXI TLV	(6 000)€		(9 300)€	
GATES			(20 000)€	
PEPR				(853)€
POS POH	(1 000)€			(20 000)€
SANTINOV	(54 487)€		(45 480)€	(50 000)€
H2020	(8 000)€	(2 200)€	22 000 €	
CIFRE	(4 050)€	(1 000)€		(357)€
DIVERS RECH	6 000 €	5 000 €	(15 000)€	81 000 €
Total général	(110 888)€	5 548 €	(235 678)€	14 971 €

	Paiements (CP/RE)			
	Fonctionn	Investisse	Personnel	Recettes
ANR	(43 201)€	3 748 €	(167 898)€	36 302 €
COMESUP				225 530 €
FLEXI TLV	(6 000)€		(9 300)€	
GATES			(20 000)€	
PEPR				(853)€
POS POH	(1 000)€			(20 000)€
SANTINOV	(54 487)€		(45 480)€	(50 000)€
H2020	(8 000)€	(2 200)€	22 000 €	
CIFRE	(4 050)€	(1 000)€		(357)€
DIVERS RECH	6 000 €	5 000 €	(15 000)€	81 000 €
Total général	(110 738)€	5 548 €	(235 678)€	271 622 €

Une replanification complète des projets financés a été réalisée sur le premier trimestre 2024 et conduit à une mise à jour conséquente de la prévision budgétaire 2024 tant en AE qu'en CP. A noter la suppression d'un projet prévu et non obtenu (SANTINOV) et la planification complète de l'ANR JIM qui était initialement prévu sur la seule année 2024.

Par ailleurs, la prévision d'encaissement des recettes a elle aussi fait l'objet d'une revue qui permet d'afficher une cohérence avec la trésorerie attendue sur l'ensemble des projets. Une partie de ces versements attendus fait aussi l'objet de neutralisation en résultat telle que décrit dans l'analyse du résultat comptable §II.

4. Évolution du solde budgétaire

Soldes budgétaires (dépenses payées – recettes encaissées)

	Ressources globalisées			Ressources fléchées			Ressources toutes		
	CP BI 2024	CP variations BR1	CP après BR1 2024	CP BI 2024	CP variations BR1	CP après BR1 2024	CP BI 2024	CP variations BR1	CP après BR1 2024
Fonctionnement	3 434 447 €	-279 094 €	3 155 352 €	449 234 €	-110 738 €	338 496 €	3 883 681 €	-389 833 €	3 493 848 €
Investissement	1 071 000 €	-530 031 €	540 969 €	16 000 €	5 548 €	21 548 €	1 087 000 €	-524 483 €	562 517 €
Personnel	2 407 820 €	222 040 €	2 629 860 €	639 838 €	-235 678 €	404 160 €	3 047 658 €	-13 638 €	3 034 020 €
Recettes	5 379 609 €	324 000 €	5 703 609 €	661 413 €	271 622 €	933 035 €	6 041 022 €	595 622 €	6 636 644 €
Solde Budgétaire	1 533 658 €	-911 085 €	622 572 €	443 659 €	-612 490 €	-168 831 €	1 977 317 €	-1 523 575 €	453 741 €

L'ensemble des revues organisées dans le cadre du plan d'actions contrôle interne budgétaire, ce budget rectificatif apporte une variation significative du solde budgétaire qui s'explique en résumé par les éléments repris dans les tableaux suivants :

Solde budgétaire ressources globalisées Avant BR1	1 533 657,67 €	
Augmentation droits inscriptions	200 000,00 €	Sur base 2023
Ajustements facturation Rabat	75 000,00 €	Au réel
Ajustement preciput	30 000,00 €	Estimation
Autres recettes	16 000,00 €	Dialogue de gestion
Convention accueil API (RI)	20 000,00 €	Dialogue de gestion
Formasup	(17 000,00) €	Au réel
Variations recettes	324 000,00 €	
Ajustement PPI	(510 000,00) €	Note PPI à venir
Ajustements autres investissements	(20 000,00) €	Dialogue de gestion
Ajustements dépenses SI	(80 000,00) €	Dialogue de gestion
Ajustements Bourses BRMIE	(110 000,00) €	Prise en charge Région
Ajustements formation/documentation/RI	47 500,00 €	Dialogue de gestion
Ajustements Patrimoine	(247 000,00) €	Dont marché nettoyage
Ajustements recherche	(49 000,00) €	Dialogue de gestion
Centralisation des risques et aléas	100 000,00 €	Dialogue de gestion
Marché gestion de crise	59 000,00 €	Oubli BI 2024
Ajustement politique de' emploi	200 000,00 €	Dialogue de gestion
Divers ajustements personnel	22 040,00 €	Dialogue de gestion
Variations dépenses	222 040,00 €	
Solde budgétaire ressources globalisées Après BR1	622 197,67 €	

Solde budgétaire ressources fléchées Avant BR1	443 659 €	
Ajustements ANR	36 000,00 €	Au réel
Décalage versements COMESUP Région	225 530,00 €	
Ajustements divers recherche	10 092,00 €	Estimation
Variations recettes	271 622,00 €	
Ajustements divers recherche fonctionnement	(110 738,00) €	revues de projets
Ajustements divers recherche investissements	5 548,00 €	Dialogue de gestion
Ajustements divers recherche personnel	(206 378,00) €	
Ajustements divers personnel hors recherche	(29 300,00) €	
Variations dépenses	(340 868,00) €	
Solde budgétaire ressources fléchées Après BR1	-168 831 €	

5. Plafonds d'emplois

Plafonds	Type	Montant budget après BR1
Titre III	CDD	637 000 €
Titre III	CDI	422 000 €
Plafond Etab.	APPRENTI	22 800 €
Plafond Etab.	CDD	146 000 €
Plafond Etab.	CDD Pjt	426 360 €
Plafond Etab.	HCOMP	1 061 800 €
Plafond Etab.	PRIMES	132 160 €
Plafond Etab.	VAC	149 900 €
Plafond Etab.	CET	10 000 €
Plafond Etab.	CNU	1 500 €
Plafond Etab.	SOCIAL	24 500 €
Total général		3 034 020 €

Plafond établissement

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Titre III	23,5	22,5	21,5	21,5	21,5	23,5	24,5	24,5	24,5	24,5	27,5	27,5
Titre II	46,4	47,4	48,4	49,4	47,9	48,9	49,9	49,9	49,9	49,9	49,9	49,9
Total général	69,9	69,9	69,9	70,9	69,4	72,4	74,4	74,4	74,4	74,4	77,4	77,4

Moyenne ETPT	Autorisé	% consommé
23,92	28,00	85%
48,98	50,00	98%

Recrutements en cours	DSI	DAJI	SCO
	DGSA		RI

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Plafond Etab.	14	16	16	15	14	15	16	11	19	18	18	18

Moyenne ETPT	Autorisé	% consommé
15,83	16,00	99%

6. Taux d'exécution avant et après budget rectificatif

	Consommation des autorisations avant (au 20 mai) et après BR1					
	Budget Init.	Budget Rect.	Budget Ouv.	Consommé	% EXE Bud BR1	% EXE Bud Init.
Fonctionnement	3 954 478 €	(253 692) €	3 700 786 €	1 348 176 €	36,43 %	34,09 %
Investissement	955 000 €	(324 483) €	630 517 €	106 511 €	16,89 %	11,15 %
Personnel	3 047 658 €	(13 638) €	3 034 020 €	750 600 €	24,74 %	24,63 %
Recettes	6 059 556 €	595 622 €	6 655 178 €	2 983 837 €	44,83 %	49,24 %

II. RESULTAT EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU BUDGET INITIAL

Le passage du résultat en comptabilité budgétaire au résultat en comptabilité générale intègre plusieurs opérations :

- Neutralisation des flux relatifs aux investissements
- Prise en compte des charges à payer de l'année (n) : charges ayant donné lieu à service fait sur l'année (n) mais en attente de facturation et par conséquent non réglées + neutralisation du paiement des charges à payer (n-1)
- Neutralisation des charges constatées d'avance (n) : charges ayant donné lieu à paiement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice (n+1) ou ultérieurs + prise en compte des charges constatées d'avance (n-1)
- Prise en compte des produits à recevoir de l'année (n) : produits à rattacher à l'année (n) mais n'ayant pas donné lieu à facturation et par conséquent non encaissés + neutralisation du règlement des produits à recevoir (n-1)
- Neutralisation des produits constatés d'avance (n) : produits ayant donné lieu à encaissement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice (n+1) ou ultérieurs + prise en compte des produits constatés d'avance (n-1)
- Prise en compte des amortissements et de leur neutralisation
- Opérations liées aux provisions : constitution de nouvelles provisions et reprise/ajustement éventuel des provisions existantes



1. Résultat 2024

CHARGES	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	Evolutions Montants Bi 24 / BR1 2024	PRODUITS	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	Evolutions Montants Bi 24 / BR1 2024
Personnel	2 515 113	3 047 658	3 034 020	-13 638	Subventions de l'Etat	2 681 258	1 931 605	1 942 105	10 500
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	0	0	0	0	Fiscalité affectée	137 266	97 500	102 500	5 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 456 715	4 179 681	3 763 761	-415 920	Autres subventions	228 186	832 913	948 889	115 976
Intervention (le cas échéant)	0	0	0	0	Autres produits	3 312 335	3 275 177	3 533 504	258 327
TOTAL DES CHARGES (1)	5 971 828	7 227 339	6 797 781	-429 558	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 359 045	6 137 195	6 526 998	389 803
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	387 217			0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		1 090 144	270 784	-819 360
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 359 045	7 227 339	6 797 781	-429 558	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2)	6 359 045	7 227 339	6 797 781	-429 558

Le résultat après ce budget rectificatif est en hausse comme le solde budgétaire détaillé précédemment. Pour autant de nombreuses opérations de neutralisation viennent corriger le calcul. La mise en œuvre du chiffre d'affaires à l'avancement dans nos prévisions et la neutralisation de nombreux encaissements sur des produits déjà enregistrés au compte de résultats 2023 conduisent à ces corrections importantes que nous détaillons ci-dessous.

- + Recettes encaissées (RE)
 - Crédits de paiement en personnel
 - Crédits de paiement fonctionnement
 - Variations des amortissements nets
 - Corrections (charges à payer, produits constatés d'avance...)
- = Résultat comptable

Opérations comptables	Montants
Recettes encaissées prévues au Budget(BR1)	6 636 643,77 €
Crédits de paiement en fonctionnement	3 493 847,84 €
Crédits de paiement en personnel	3 034 020,00 €
Amortissements	269 913,00 €
Neutralisation amortissements	131 081,00 €
Résultat théoriques avant correction	(30 056,07) €
Chiffre d'affaires à l'avancement	178 973,00 €
Compte de résultat 2023	(419 700,00) €
Résultat réel	(270 783,07) €

Opérations comptables	Montants
CA A L AVANCEMENT	178 973 €
ANR	160 571 €
COMESUP	-15 500 €
FLEXI TLV	2 000 €
GATES	12 500 €
H2020	95 300 €
IDEX	17 252 €
RECH	10 750 €
ERASMUS	-103 900 €
CR 2023	-419 700 €
COMESUP	-319 700 €
IDEX	-100 000 €
Total général	-240 727 €

Chiffre d'affaires à l'avancement correspond à la neutralisation du résultat sur l'ensemble des ressources fléchées.
Compte de résultat 2023 correspond à des recettes encaissées en 2024 mais comptabilisées dans le résultat de l'exercice 2023.

2. Fonds de roulement et trésorerie

	COFI 2023	BI 2024	BR1 2024	Evolutions Montants BI 24 / BR1 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	308 391	-1 977 317	-694 469	1 282 848
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-580 436	-101 306	-342 034	-240 728
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	888 827	-1 876 011	-352 435	1 523 576
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	6 876 166	4 590 458	6 181 697	1 591 239
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 207 765	-1 614 563	-1 549 799	64 764
Niveau de la TRESORERIE	8 083 931	6 205 021	7 731 496	1 526 475

La trésorerie prévisionnelle après BR1 s'établit à 7 731 k€ et en baisse de 342 k€ par rapport au compte financier 2023. Ce montant correspond à 426 jours de fonctionnement (contre 522 jours à la clôture 2023).

Ce montant inclus les besoins pour les exercices à venir pour financer le plan pluriannuel d'investissement, à hauteur de 2 400 k€ et les montants fléchés sur projet, pour un montant de 170 k€. En considérant ces données, la trésorerie « non gagée » par des opérations à venir représente 286 jours.

III. OPERATIONS PLURIANNUELLES

Comme expliqué aux tutelles à la fin de l'année 2023, la mise en œuvre des budgets pluriannuels dans nos prévisions et dans nos outils de gestion financière (Sifac) va nous permettre de produire automatiquement l'ensemble des données budgétaires (liasse budgétaire tab1 à tab10). Ce budget rectificatif a été l'occasion de tester ces paramétrages permettant un meilleur pilotage de nos ressources fléchées. Si un travail conséquent a déjà été mené pour fiabiliser les prévisions de recettes et dépenses, il reste à finaliser et à sécuriser l'ensemble de nos contrats pour que ces données soient complètement utilisables pour le pilotage financier.

IV. PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

Ce budget rectificatif très technique de mise en conformité faisant suite aux différents échanges avec nos tutelles, va permettre à l'établissement de tracer une trajectoire financière plus sereine en permettant des arbitrages politiques sur les priorités du projet. Pour cela les prochaines échéances de constructions budgétaires seront plus stratégiques et plus politiques.

3 axes de développement seront ainsi visés :

1/ Maitriser les risques et les données financières

Mettre en place le contrôle interne dépenses et recettes ;

Améliorer le contrôle paie ;

Mettre en place la « brique finances » du système d'information décisionnelle (SID UGA) ;

Suivre et animer les équipes projets (permettre la planification des ressources et des dépenses sur leur durée) ;

Anticiper les paiements et les facturations de la fin d'exercice (revue des conventions) ;

2/ Structurer les budgets et les allocations de moyens pour les rendre arbitrables

Mettre en œuvre une politique d'emploi et en mesurer ses impacts pluriannuels ;

Redéfinir une utilisation des frais de gestion recherche et des bénéficiaires de formation continue ;

Revoir l'organisation et l'architecture du budget pour aller vers une évaluation du besoin de financement de chaque secteur ;

3/ Donner les marges d'arbitrage politique

Préparer la lettre de cadrage du budget initial 2025 ;

Affecter des moyens sur projets prioritaires ;

Consolider et piloter un plan pluriannuel d'investissements ;